



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière n°2

Réunion du 06/01/2023

Siège du DEF à 19h00

Co-présidents : MM. Frédéric MARTIN & Louison OLIVIER

Membres participants :

Mmes Gaëlle BISSON – Solène BANSARD

MM. Patrick BANNIER – Philippe DE PASQUALE – Pascal FOIRET – Pascal LEBRET – Sébastien LEMARIE
– Mathieu MOULIN – Erwan ROUTIER

Membres absent excusés :

Mme Nathalie YVELAIN

MM. Johnny DELHOME – Marc ROUTIER.

Participants à la réunion :

MM. Jean François MERIEUX, responsables du pôle arbitrage - Jacques FECIL, Président de la CDA.

Les co-présidents Frédéric Martin et Louison Olivier, accueillent les membres de la CDPA et leurs présentent leurs meilleurs vœux pour ce début d'année 2023, en souhaitant à cette CDPA de réussir les objectifs qu'elle s'est fixée.

Adoption des P.V :

- PV N°1 CDPA Réunion plénière du 21.10.2022, publié le 02/11/2022.

- PV N°1 Sous-Commission Référents Arbitre du 04/11/2022, publié sur le site du DEF le 22.11.2022.

Les PV sont adoptés à l'unanimité des membres participants.

INFORMATIONS PRESIDENT :

La journée de l'arbitrage s'est déroulée avec pas moins de 60 participants, sur les installations d'Evreux FC 27, à l'ordre du jour sensibilisation à l'arbitrage, quizz sur les règles de l'arbitrage, initiation à la fonction d'arbitre et d'arbitre assistant. Cette journée fût une belle réussite avec deux inscriptions à la FIA qui a suivie.

La prochaine FIA sera le 07, 08 et 15 janvier 2023 avec 15 candidats inscrits.

Point sur les effectifs :

Un point sur les effectifs a été fait par Mathieu MOULIN sur le nombre d'arbitres pour la saison 2022/2023 au sein du DEF.

Le District de l'Eure compte 165 licenciés arbitres avec une licence validée, avec 43 nouvelles licences et 37 Stagiaires.

La comparaison avec la saison dernière montre une perte de 51 licences. Des actions sont en cours pour identifier ces causes des arrêts. Malgré cela le district de l'Eure reste bon formateur mais un réel souci persiste dans la fidélisation de nos arbitres.

La fidélisation des arbitres est un point sur lequel la CDPA travaille avec notamment la mise en place d'une nouvelle sous-commission.

Un point sur la composition de la CDPA a aussi été effectué.

Elle compte aujourd'hui 14 membres, avec 5 sous commissions.

Un appel à la candidature a été effectué pour la renforcer ainsi que ses sous-commissions. A ce jour, plusieurs personnes ont candidaté et seront reçues.

Projets transverses en cours :

Dans le cadre de son projet de développement de l'arbitrage « projets en cours », Mathieu Moulin nous a présenté un **questionnaire clubs** afin de les sonder et les interroger sur les différentes actions possibles autour de l'arbitrage. Ces retours permettront d'alimenter les projets et réflexions en cours. Ce questionnaire a pour objectif de recueillir l'avis des clubs sur la thématique de l'arbitrage, tout cela, dans le but de continuer à accompagner les clubs.

La FFF a mis à disposition des départements « une liste FFF contact arbitres potentiels » ce qui a permis au District de l'Eure d'avoir une liste de 80 arbitres potentiels. De cette liste, 11 sont déjà arbitres, 17 profils ont été contactés dont 3 sont intéressés pour s'inscrire à une FIA, 52 restent à contacter.

Avancement global des feuilles de route des Sous-Commissions :

La parole est ensuite laissée aux présidents des Sous-commissions présents afin de présenter l'état d'avancement de leurs feuilles de route respectives.

- Sous-commission Arbitrage Féminin :

En l'absence de Nathalie YVELAIN, Gaëlle BISSON et Solène BANSARD partagent que la sous-commission à vocation à développer le recrutement et la fidélisation des arbitres féminines. Une liste de nouvelles arbitres éventuelles va être traitée afin de contacter ces personnes.

Sous l'égide du district, un évènement « Toutes Foot » aura lieu le 21 Janvier 2023 au Stade Océane du HAVRE, une journée d'informations sur la fidélisation en lien avec les éducateurs, éducatrices, joueuses et arbitres en présence notamment de Laura Georges.

La sous-commission a pour objectif de recruter, fidéliser et réfléchir à de nouvelles méthodes afin de recruter d'autres arbitres Féminines et développer l'arbitrage féminin.

- Sous-commission Référents arbitres :



Feuille de route 2022

Référents Arbitres

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation à augmenter le nombre de référents arbitres dans les clubs, lesquels seront formés et pourront identifier des candidats à l'arbitrage, informer les membres de leur club, faire le lien avec les instances.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Identifier** les référents au sein des clubs
2. **Former** les référents & les **Accompagner**
3. **Piloter** le lien avec les référents auprès des clubs du district

Vos priorités :

1. **Actualiser** la liste des référents clubs
2. **Identifier** les clubs en infraction au statut de l'arbitrage et les inciter à identifier un référent pour le former
3. **Proposer** des formations
4. **Visiter** les clubs dont le référent est identifié depuis la saison dernière afin de recueillir les retours d'expérience
5. **Renforcer** la composition de la Sous Commission, avec des nouveaux membres



Deux formations référents arbitres ont eu lieu (Fin d'année 2022 & Janvier 2023).

La commission a pour but principal d'aller visiter les clubs et accompagner les référents « sur le terrain ».

Une réflexion a été portée sur le rayonnement des membres de cette Sous-commission sur tout le territoire Eurois. Un renforcement avec de nouveaux membres est à prévoir.

La Sous-commission, en plus de prochaines sessions de formation, va entrer dans la phase 2 de la feuille de route, en reprenant contact avec les référents.

- Sous-commission Ecole d'Arbitrage :



Feuille de route 2022

École d'arbitrage

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission : La Sous commission a vocation de développer des structures et des démarches permettant d'associer la pratique du football et de la découverte de l'arbitrage auprès des jeunes catégories, au sein des clubs.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Communiquer** sur l'intérêt des Écoles d'Arbitrage auprès des clubs ;
2. **Identifier** des clubs pilotes pérennes et ouvrir la composition de la Sous Commission à toutes les familles du football ;
3. **Déployer** une ligne directrice et des actions communes sur les clubs ciblés (contenus, Politiques...).

Vos priorités :

1. **Identifier** des nouveaux membres, porteurs du projet et investis ;
2. **Développer** l'approche des Écoles d'arbitrage auprès des clubs et de leurs membres ;
3. **Identifier** et fidéliser les clubs pilotes qui seront moteurs sur le sujet ;
4. **Étoffer** le livret technique des ateliers arbitrage



Deux nouveaux potentiels clubs pilotes ont été identifiés : **SPN Vernon & CS Beaumont**. La Sous-Commission va prochainement prendre contact avec eux.

- Sous-commission UNSS :

Feuille de route 2022

unss

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission : La Sous commission a vocation de faire le lien entre la formation des jeunes de l'UNSS afin de les amener vers le monde de l'arbitrage fédéral (informer, accompagner, orienter, aider...).

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Créer** une passerelle entre l'arbitrage UNSS et l'arbitrage fédéral et vice versa
2. **Valoriser** la pratique de l'UNSS / AS au sein des clubs du District
3. **Animer / renforcer** le partenariat existant entre le DEF et l'UNSS

Vos priorités

1. **Informer et communiquer** auprès des parties prenantes (Enseignants...) de l'UNSS sur l'existence et l'intérêt du partenariat ;
2. **Contacteur et approcher** les JO (Jeunes Officiels) formés via les établissements scolaires ;
3. **Étoffer** la composition de la Sous Commission.



La reprise de la compétition a permis une belle réussite avec pas loin de 57 potentiels arbitre UNSS. La Sous-commission va prochainement se réunir afin d'organiser la prise de contact de ces potentiels nouveaux arbitres et initier une réunion d'information afin d'informer les professeurs du département.

- *Sous-commission Accueil et Fidélisation des nouveaux arbitres :*

Feuille de route 2022

Accueil et fidélisation des nouveaux arbitres

NEW

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission : Cette Sous commission a vocation de proposer un plan d'accompagnement de nos nouveaux arbitres, dès leurs inscriptions, dans la durée et en définissant les rôles des parties prenantes.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Définir** le plan d'accompagnement d'un nouvel arbitre (Accueil, fidélisation dans le temps...) ;
2. **Cartographier** les rôles et fonctions des différentes parties prenantes dans le Parcours d'un arbitre ;
3. **Innover** l'approche et développer la communication sur les "premiers pas" d'un arbitre

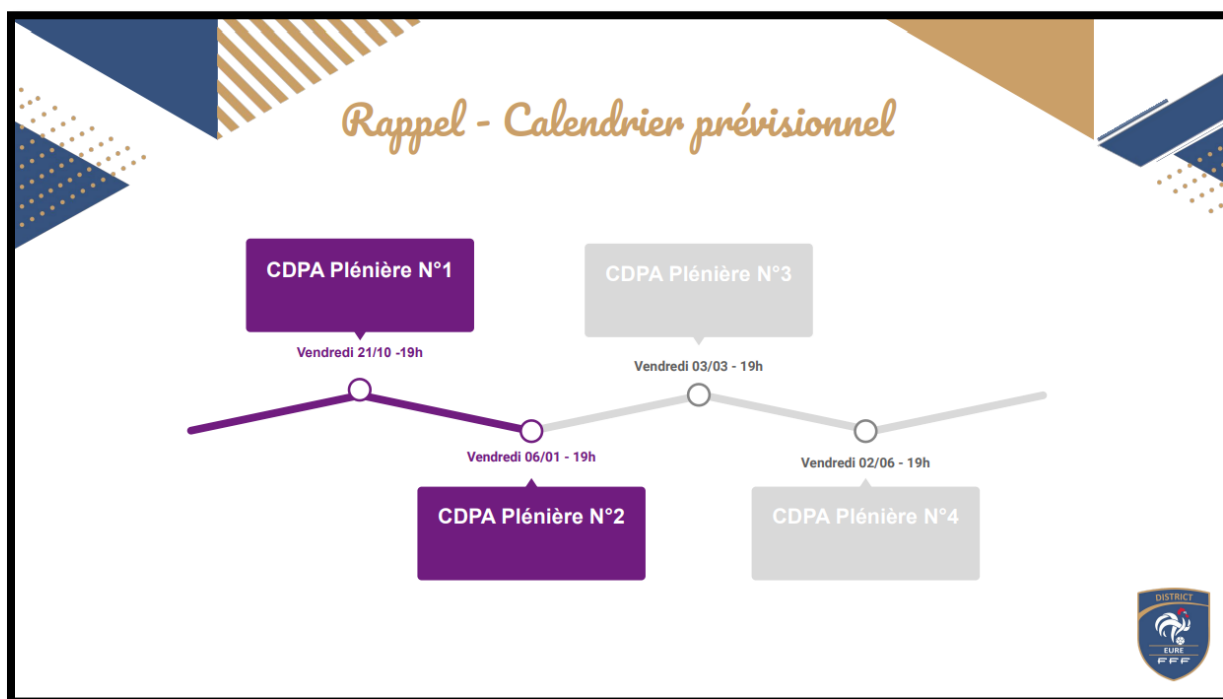
Vos priorités

1. **Déterminer** la composition des membres de la Sous Commission
2. **Créer** des fiches de postes des différentes fonctions
3. **Définir** le plan d'accompagnement global



Des actions de construction de la cartographie des « acteurs de l'arbitre » sont en cours. Tout cela dans le but d'homogénéiser le rôle de chacun dans l'intervention sur la carrière d'un arbitre. D'autres actions de fidélisation et de développement ont également été identifiées dans cette toute nouvelle Sous-Commission.

Le planning de la CDPA :



Date de la prochaine réunion le vendredi 3 mars 2023 à 19 h 00.

Le secrétaire de séance
LEBRET Pascal

Le co-président
MARTIN Frédéric